

39 GURS 44 SOUVENEZ VOUS
Paix 3F
Bulletin de liaison et d'information
AMICALE DU CAMP DE GURS 12 RUE RENE FOURNETS - 64000 PAU

** MARS 1986 n° 21 **

N° ISSN 0 249-9266

DIMANCHE 27 AVRIL 1986
Journée Nationale de la Déportation

La Direction de l'AMICALE du CAMP de GURS appelle à une large participation aux cérémonies qui marqueront la Journée nationale de la Déportation.

En liaison avec la municipalité de GURS

le dimanche 27 avril

l'hommage aux Déportés et aux Victimes
du nazisme sera célébré au cimetière
du camp de Gurs, à 11 h.30

L'année 1986 a été proclamée
" ANNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX "
par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Nous sommes concernés et entendons prendre toute notre place dans l'action collective en faveur de la Paix et de l'arrêt de la course aux armements.

En nous rassemblant le 27 avril au cimetière du camp de Gurs, nous assumerons notre fidélité à nos camarades disparus et, dans le respect de leur mémoire, nous clamerons notre refus de la fatalité de la guerre, car toutes les victimes du nazisme veulent que le monde avance sur le chemin de l'amitié et du désarmement.

Léon BERODY
Président de l'Amicale du Camp de Gurs

LA VIE DE L'AMICALE

Le point au 1er mars 1986

X

L'AMICALE du CAMP de GURS atteindra cet été l'âge de six ans..

Lorsqu'elle fut constituée sous sa forme actuelle, le 21 juin 1980, les effectifs de l'association étaient réduits: une soixantaine de membres! Aujourd'hui, le triple est largement atteint.

Avec ses cérémonies au cimetière du camp, avec ses congrès, ses réunions de bureau, avec les 21 numéros de son bulletin, avec ses effectifs en hausse régulière (malgré, chaque année, de cruels décès), l'Amicale est un corps bien vivant! Depuis le début de la présente année, par exemple, six nouvelles adhésions ont été enregistrées (quatre de Paris et deux de Belgique).

L'Amicale est bien vivante et on ne peut que souhaiter qu'elle devienne un lieu de rassemblement plus large encore.

Nos lecteurs seront certainement intéressés de connaître, à partir de données précises, où en est l'Amicale au 1er mars 1986.

Le bilan tient en quelques chiffres:

L'Amicale rassemble 201 adhérents.

Ne sont pas englobées dans ce chiffre: les 9 personnes décédées depuis 1980 et les 3 adhérents qui ne répondent plus à leur adresse d'origine.

L'origine par nationalités des 201 adhérents se répartit ainsi:

FRANCE.....	147	ESPAGNE.....	7
U.S.A.....	12	(dont 5 des provinces basques)	
R.F.A.....	11	ISRAEL.....	3
(dont 6 du Pays de Bade).		ARGENTINE, AUTRICHE,	
BELGIQUE.....	11	PAYS-BAS, SUISSE.....	2
		divers(R.D.A, Canada).....	8

Les 147 adhérents résidant en territoire français proviennent des départements suivants:

PYRENEES-ATLANTIQUES: 41 (dont 20 de PAU et 5 du Pays-Basque)- PARIS: 31
 HAUTS DE SEINE: 7, HAUTES PYRENEES: 7, SEINE ST.DENIS: 5, GERS: 4, LANDES: 4
 LOT et GARONNE: 4, CHARENTES: 3, VIENNE: 3, HAUTE VIENNE: 3, GIRONDE: 3
 CHARENTES-MARITIMES: 2, HAUTE GARONNE: 2, HERAULT: 2, RHONE: 2, VAL DE MARNE: 2
 divers: 22

Ainsi donc, les groupes d'adhérents les plus fournis proviennent de la région parisienne, des Pyrénées Atlantiques, des U.S.A., d'Allemagne et de Belgique.

Ils montrent que l'Amicale est un point de ralliement d'hommes et de femmes provenant d'horizons variés, avec leur propre histoire, leurs propres sensibilités, leurs propres opinions. Toutes les grandes "familles" d'anciens Gursiens se cotoient au sein de l'Amicale: soldats de l'armée espagnole républicaine (ils sont les plus nombreux), anciens volontaires des Brigades internationales, Français internés pour motifs politiques et idéologiques, émigrés et expulsés d'Europe centrale, Juifs persécutés par le nazisme et le régime de Vichy.

Bien sûr, on peut regretter que certaines régions ne soient pas assez représentées ou que certaines "familles" d'internés ne soient pas aussi nombreuses qu'elles pourraient l'être. Regrettons-le, tout

LA VIE DE L'AMICALE, le point...(suite)

en constatant le travail déjà fait au sein de l'Amicale, dans la solidarité et autour d'objectifs communs.

Sans doute est-il bon, par ailleurs, de rappeler à nos adhérents qu'ils peuvent, s'ils le désirent, se procurer par le biais de l'Amicale un certain nombre d'objets qui évoquent l'histoire du camp:

- un cendrier de bronze " GURS "150 F. (port compris)
- un cendrier en aluminium " GURS " 80 F. (port compris)

Ces cendriers ont été réalisés par notre ami R.PICART
fondeur d'art, ancien Gursien, de Lourdes.

- Vivre à Gurs, ouvrage "d'Hanna Schramm
et de Barbara Vormeier..... 83 F. (port compris)

- Le Camp de Gurs,
ouvrage de Claude Laharie..... 140 F. (port compris)

L'AMICALE est un corps vivant. Aidons-la à rayonner et parlons-en autour de nous!

Sylviane CABBARRAT, Trésorière
Claude LAHARIE, Secrétaire

R A P P E L

aux retardataires

Selon la nouvelle formule,
Vous avez reçu votre carte 1986.

L'avez-vous payée ?

Si OUI : FELICITATIONS !

Si NON : Envoyez VITE

chèque bancaire ou C.C.P. de 50 F.

Merci !

Prochaine réunion

*La prochaine réunion
de la Direction de l'Amicale
est fixée au
Samedi 26 avril, à 17 h.30
au siège, 12 rue René Fournets
à PAU*

Tous les Amis, membres de l'Amicale,
qui seraient sur place pour la
cérémonie du lendemain à Gurs
y sont cordialement invités

Imprimé par nos soins à ANGOULEME- 16000

Le Directeur de la publication:

Léon BERODY

Commission paritaire: 2 147 D 73

LE PANNEAU EST REMIS EN PLACE

Suite aux interventions de l'Amicale du Camp de Gurs et de l'Association des Amis du Musée, M.le PREFET, Commissaire de la République des Pyrénées Atlantiques, nous a fait parvenir la réponse suivante :

LE PREFET
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DES PYRENEES ATLANTIQUES

PAU, le 30 Janvier 1986

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'émoi qu'a suscité, au sein des membres de votre Association, la disparition du panneau signalant l'emplacement d'une entrée du Camp de Gurs.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, informé au niveau local de cette affaire, j'avais demandé au Directeur Départemental de l'Équipement de prendre toutes mesures pour remédier à la carence qui m'avait été signalée.

Dès le 16 janvier, l'ancienne indication a été remise en place et y demeurera jusqu'à ce que l'entreprise chargée de la fabrication d'un nouveau panneau, et qui a pris quelque retard, en assure la livraison.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

signé: Clément BOUHIN

A GURS, 45 ANS APRÈS

Au camp de Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques, 65 000 personnes furent internées depuis l'arrivée des combattants de l'armée républicaine espagnole et des brigades internationales au printemps 1939, jusqu'à la libération de la région en 1944. Parmi eux, quelques 6 500 Juifs, du Bade-Palatinat et de Sarre.

Enfants, femmes et vieillards, arrêtés par les nazis et livrés par Hitler à Pétain qui les interna au camp de Gurs où ils arrivaient dès le 24 octobre 1940.

Plus de 1 000 périrent au camp. D'autres furent sauvés par la solidarité des Français, d'autres s'évadèrent. Quant aux survivants, en 1943, ils furent rendus à Hitler par Pétain et, dans le cadre de la « solution finale », déportés à Auschwitz-Birkenau où les chambres à gaz achevaient l'œuvre d'extermination si bien commencée à Gurs.

Afin de commémorer l'événement une importante cérémonie s'est déroulée au cimetière de l'ancien camp de Gurs, le dimanche 27 octobre. Une importante délégation était

venue de R.F.A. et des environs, dont MM. Otto Dullenkoff, maire de Karlsruhe, Oskar Althausen, vice-président de l'amicale de Gurs, Pfoehler, maire-adjoint de Mannheim, Ewers, maire-adjoint de Fribourg, le rabbin Dr. Levinson, MM. Stern et Sanson, du consistoire israélite du pays de Bade.

Du côté français, on notait la présence de MM. Cazalet sénateur, Prat député, les maires de Navarrenx, de Moureix, de Préchacq-Josbaig, de Dognen, du rabbin de Pau, du curé de Gurs.

Les A.D.I.R.P. des Pyrénées-Atlantiques, avec Arnaud Arana, membre du conseil d'administration de la F.N.D. I.R.P. et des Hautes-Pyrénées étaient présentes avec leurs drapeaux.

Enfin, l'amicale de Gurs qui avait tenu son assemblée générale la veille, à Oloron-Sté-Marie était largement représentée sous la conduite de son président Léon Berody. Au cours de la cérémonie, Charles Joineau, de la présidence de la F.N.D.I.R.P., a prononcé une allocution au

nom de l'amicale dont il est membre du bureau.

Après les interventions du maire de Karlsruhe, de M. Althausen et les prières des rabbins, des gerbes furent déposées devant la stèle rappelant le martyre des Juifs puis devant la stèle en mémoire des combattants en Espagne.

Cette cérémonie du 45^e anniversaire de la déportation des Juifs allemands à Gurs, a clôturé de la façon la plus émouvante qui soit l'assemblée générale de Gurs qui s'est tenue le samedi 26 octobre à Oloron-Sté-Marie, où, la veille, le film de la F.N.D. I.R.P. « Et le soleil se levait » avait été projeté au cours d'un colloque avec la jeunesse.

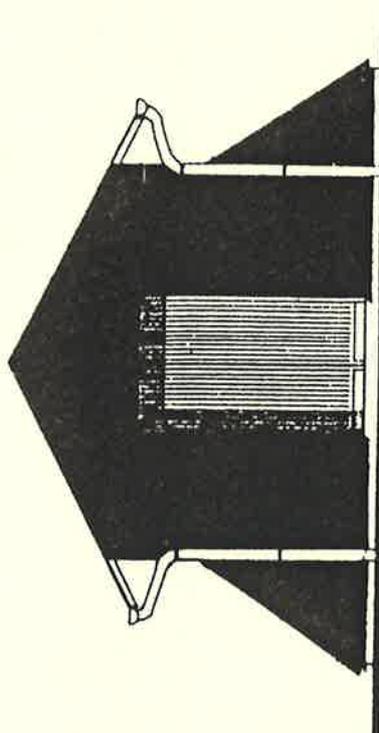
Il est important, ainsi que le rappelle la motion adoptée à l'issue de l'assemblée générale, que « Gurs continue de témoigner et d'appeler à la vigilance pour la défense de la paix, des droits et de la dignité de l'homme ».

(article paru dans " Le Patriote Résistant " de décembre 1985)

LES AMIS DU MUSÉE DU

CAMP DE GURS

Association Lⁿ 1801 - Fautan au J O N 138 au 14-06-1960



Comité de Patronage
Elie WIESEL Président

Madeleine BARROT, ancienne secrétaire générale de la CIMADE
Aimé BONIFAS, pasteur - Membre du Comité d'Honneur de la F.N.D.I.R.P.
Frantz DUBOSCQ, conseiller général - Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
André DUMAS, pasteur - équipier de la CIMADE au camp de Rivesaltes
Abbé GLASBERG †
Grand Rabbin KAPLAN
André LABARRERE, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement, maire de Pau
Georges LABAZEE, Député des Pyrénées Atlantiques
Henri LACLAU †, Conseiller Général - Maire d'Oloron-Ste-Marie
Jack LANG, Ministre des Affaires Culturelles
Jean LAURAIN, Ministre des Anciens Combattants
Maître Marcel LIVIAN, Ancien Secrétaire Général de la Commission d'Immigration du Parti Socialiste (1933-1939)
Dr. Werner LUDWIG, Oberbürgermeister de Ludwigshafen
Jacques MOUTET, Sénateur des Pyrénées Atlantiques
Henri PRAT, Député, Conseiller Général - maire de Mirepoix
Pierre SALLENAVE, Sénateur des Pyrénées Atlantiques
Joseph SARRAT, Conseiller Général - maire de Navarrenx
Dr. Herbert WEICHMANN, ancien Oberbürgermeister de Hambourg
Docteur Joseph WEILL, ancien président de l'OSE

Roger PUYADE †, ancien maire de Gurs - Président d'Honneur de l'Association des
Amis du Musée du camp de Gurs

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DU CAMP DE GURS
Bureau national et international
LA SOLIDARITE, 14, RUE ST. LAZARE, 75009 PARIS

Nom du donateur

Adresse

chèque bancaire

chèque postal

à établir au nom de LA SOLIDARIE, qui transmettra.

APPEL COMMUN A LA FRATERNITE

7

0 0 0
0 0 0
0 0 0

Le développement du racisme, les actes antisémites inquiètent. Plusieurs organisations et associations humanitaires de toutes tendances ont lancé un "appel commun à la fraternité". L'AMICALE du CAMP de GURS considère important de le communiquer dans notre bulletin "GURS, SOUVENEZ-VOUS"

APPEL COMMUN A LA FRATERNITE

« La société française est confrontée à un problème d'accueil de populations étrangères et de communautés culturelles et religieuses.

Des mœurs, des cultures, des croyances de diverses origines souhaitent s'affirmer et coexister dans le concert national, sans perdre de leur spécificité.

Une partie du corps social national réagit par des réflexes de peur et d'intolérance se traduisant soit par un rejet, soit par une exigence d'assimilation totale. Ces attitudes sont génératrices d'incompréhension, de haine et trop souvent de violence meurtrière.

L'effacement du souvenir des catastrophes suscitées par le nazisme et les difficultés sociales et économiques traversées par notre société ont libéré un discours qui a amplifié et banalisé le racisme. Des idéologies extrémistes dis-

criminatoires trouvent une emprise chaque jour plus grande dans notre pays.

Les organisations et associations humanitaires suivantes : Droits de l'Homme et Solidarité, Droit Humain, Grande Loge de France, Grande Loge Traditionnelle et Symbolique, Grand Orient de France, Grande Loge féminine de France, Ligue des Droits de l'Homme (L.D.H.), Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), se sont rassemblées pour faire face à cette évolution dangereuse et lancent un appel à toute la population.

Le conseil permanent de l'Épiscopat, le conseil de la Fédération protestante, le comité Inter-Épiscopal orthodoxe, le conseil supérieur Rabbînique, la grande Mos-

quée de Paris, qui avaient déjà fait en mars 1984 une déclaration commune contre le racisme et pour le pluralisme de la société, ont jugé bon de s'associer à cet appel.

Ils estiment que certaines manifestations d'intolérance dans la société française sont suffisamment graves pour que, par delà leurs différences d'approche, ils unissent pour la première fois leurs voix et leurs efforts.

Ensemble, ils déclarent qu'il est urgent d'affirmer le respect de l'autre, de se solidariser avec les personnes et les minorités victimes de discrimination, de leur reconnaître les mêmes droits à la justice, à la liberté et à l'égalité, de vivre ensemble dans la tolérance des différences et l'enrichissement mutuel pour une société meilleure de laquelle les immigrés ne sauraient être exclus.

BARBIE

doit répondre de tous ses crimes

.....

L'arrêt rendu le 20 décembre 1985 par la Cour de Cassation dans l'affaire BARBIE n'a, en aucune manière, remis en cause la gravité des charges déjà retenues contre le criminel nazi. Cet arrêt a notamment précisé qu'il pouvait y avoir d'autres actes susceptibles d'être considérés comme crimes contre l'Humanité.

A ce sujet, Me Henri NOGUERES écrit dans "Le Monde" du 3/1/1986:

" Dans un arrêt qui restera très certainement un des très grands arrêts criminels rendus par notre Cour suprême, et dont la portée dépasse de très loin la misérable personne de Klaus Barbie, la Cour de cassation a rappelé qu'il peut y avoir, dans certains cas, crimes de guerre et crimes contre l'humanité, notamment lorsque des actes atroces et inhumains procèdent de la mise en oeuvre d'une doctrine d'Etat ayant institutionnalisé le crime sous sa forme la plus abjecte. Et cela quelles que soient les victimes, sans qu'il y ait lieu d'opérer, comme l'avait fait jusqu'à l'absurde le juge Riss à propos du dernier convoi parti de Lyon le 11 août 1944, un tri sordide entre les Juifs et les autres, tous les autres, qu'ils fussent résistants ou non "

Arrêt conforme, à notre avis, au jugement du Tribunal de Nuremberg dans sa définition des crimes contre l'humanité, à savoir:

" L'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tous actes inhumains commis contre les populations civiles avant ou pendant la guerre ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux "

0 0 0 0 0

Une condamnation attendue...

Perpétuité. La peine qui frappe deux des tueurs racistes du "Paris-Vintimille" est exemplaire. Souvenez-vous! Trois jeunes gens en état d'ébriété, en route pour s'engager dans la Légion, le 14 novembre 1983, avaient croisé Habib Grimzi dans un couloir du train. Alors commençait la terrible ratonnade. Bientôt, le jeune Algérien, corps disloqué, gisait sur le ballast. Blondel, Elviro-Vidal et Beani pouvaient alors cuver tranquillement leur vin, persuadés de leur impunité.

Mais ils ont été arrêtés et finalement jugés à Mautauban. le verdict rendu le 25 janvier a dû en étonner plus d'un et scandaliser les adeptes du racisme. Les jurés n'ont pris en considération aucune circonstance atténuante. Sans doute ont-ils voulu alerter l'opinion, dire qu'il n'était plus possible de " casser de l'Arabe " sans courir un risque majeur. Mais, ne faut-il pas essayer de voir au-delà de ce procès les véritables raisons et les véritables responsables de tels crimes?

L'un des avocats de la défense a posé la véritable question: *" Est-ce eux - les accusés - les plus responsables, ou ceux qui les ont intoxiqués ? "*

Au-delà de la condamnation exemplaire et, hélas, nécessaire pour éviter l'engrenage de la violence raciste, ne serait-il pas temps de se pencher sérieusement sur les causes des flambées de haine qui frappent un jour des Juifs, un jour des Arabes ?....

...Et demain, qui sera frappé à son tour ?

COMPTE-RENDU DE LECTURE, par Henri Reich

" Les concitoyens juifs de la ville de Pforzheim "

édité en 1985 par la municipalité de Pforzheim (214 pages)

---o---

Dans cet ouvrage, Gerhard BRAENDLE apporte une connaissance approfondie sur l'histoire des juifs de Pforzheim et sur les rapports qu'ils ont eus avec leurs concitoyens, de l'an 1267 à nos jours.

L'auteur a patiemment cherché, rassemblé et ordonné une somme de documents à l'aide desquels il raconte sept siècles d'une histoire souvent tourmentée par des actes de discrimination, de persécution et d'assassinat, une histoire rarement éclairée par l'esprit de tolérance.

Au moyen âge, les juifs furent considérés dans de nombreux pays comme coupables des malheurs qui frappèrent l'ensemble des habitants.

Ainsi, quand la ville de Pforzheim fut à son tour touchée par les grands fléaux de l'époque, notamment par les famines et les épidémies, les juifs furent accusés de tuer les enfants chrétiens (cas "Margaretha"), de profaner les hosties, d'empoisonner les puits.

Lorsque la grande peste de 1348-1349 fit disparaître près des deux tiers de la population d'Europe centrale, les habitants de Pforzheim assassinèrent une partie de la communauté juive et chassèrent les survivants.

Au milieu du 15^e siècle, des juifs trouvèrent à nouveau refuge et protection à Pforzheim. Ils y bénéficièrent avec des hauts et des bas du courant d'émancipation progressive avec l'essor de la communauté juive jusqu'au 19^e siècle.

Mais dès 1918, l'antisémitisme gagne à Pforzheim, en dépit de mouvements contraires; lorsqu'il devint doctrine d'état à partir de 1933, la communauté juive y est à nouveau persécutée; la quasi totalité des juifs de Pforzheim est déportée à GURS en octobre 1940; presque tous ont été transportés à AUSCHWITZ, où ils ont été exterminés.

Un regard d'ensemble sur cette histoire montre qu'à l'exception de l'humaniste Reuchlin au 15^e siècle et de quelques personnes qui surent avec humilité et grandeur d'âme opposer un esprit de tolérance, d'aide et de résistance aux stéréotypes entisémistes, la population de Pforzheim participa aux courants de pensées et d'actions dirigées contre les juifs tout au long de ces siècles d'histoire européenne.

Comme dans des centaines d'autres villes d'Europe, la communauté juive de la ville de Pforzheim fut exposée à la haine, aux calomnies, aux humiliations, aux menaces de mort, aux assassinats, de siècle en siècle. Elle ne put, elle non plus, échapper au génocide perpétré sous la domination du parti national-socialiste.

Mais pourquoi Gerhard Braendle nous a-t-il relaté cette longue et triste suite d'évènements? Pourquoi a-t-il juxtaposé tous ces faits, tous ces chiffres et tous ces noms? Pourquoi a-t-il présenté ces tableaux synoptiques?

Pour mettre en évidence l'horreur et la folie des persécutions.

Pour que son travail soit un défi contre l'intolérance et la xénophobie, un plaidoyer pour l'avènement d'une humanité harmonieuse.

Pour qu'un jour chaque individu et chaque communauté soit libre d'enrichir par son originalité le genre humain entier.

Pour qu'un jour l'espèce humaine soit capable de permettre à chacune de ses composantes, sans aucune exclusive, de s'épanouir fraternellement dans la concorde générale.

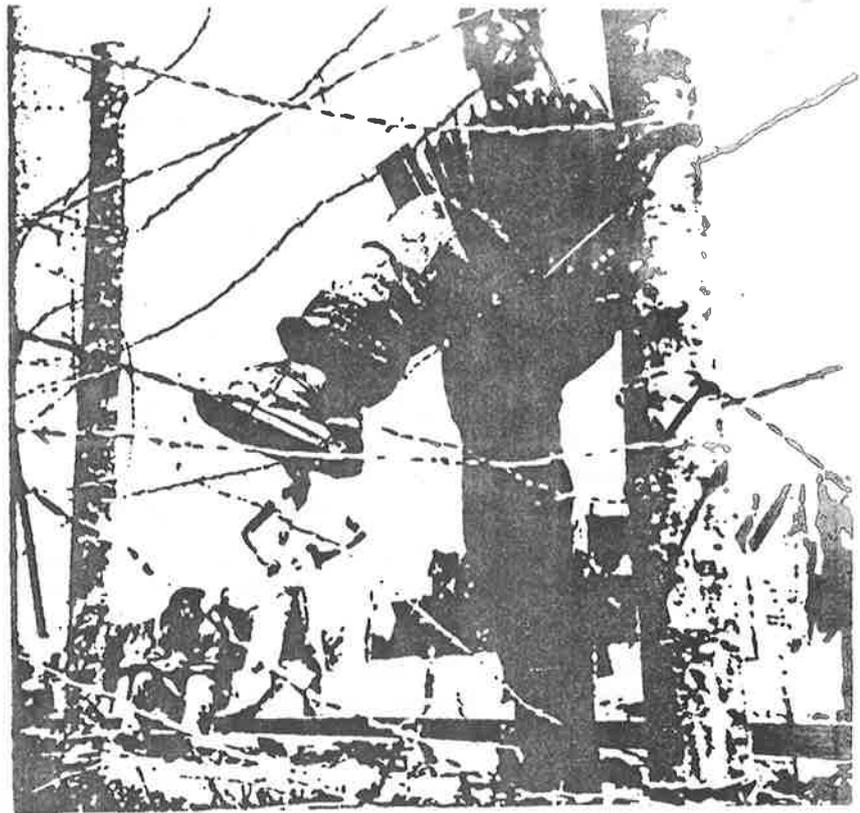
Son livre porte l'espoir d'être un exemple à méditer et à suivre.

Henri REICH.

⑩

" 14 JUILLET 1939 "

d' IRENE TENEZE



- LE 14 JUILLET 1939, républicains espagnols et brigadistes internationaux exilés en France, ont fêté le 150-ème Anniversaire de la REVOLUTION FRANCAISE dans le camp de concentration de GURS, près de la ville de PAU. TEMOIGNAGE D'UN SURVIVANT, DES PHOTOS D'ARCHIVES INEDITES.

1985,

26 MINUTES, 16 M/M ,

couleurs et noir et blanc

avec l'Aide du C.N.C.

Co-production LES FILMS D'ICI/ IRENE TENEZE

CONTACT: FILMS D'ICI , CATHERINE MEYNARD

22 rue du FG du TEMPLE

75011 PARIS

N°TF1. 43 55 66 81

IRENE TENEZE

4 rue GERANDO

75009 PARIS

N°TF1. 42 81 43 69